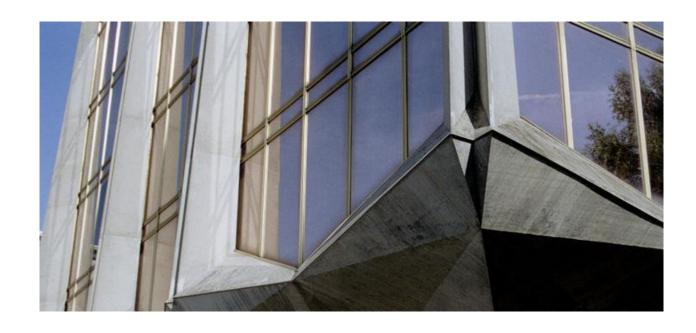


RAPPORT D'ACTIVITÉ Année 2022



Fondation pour Conseil de Fondation Recherches Médicales

64, av. de la Roseraie CH-1205 Genève

Séance: 27 juin 2023

Le Conseil de Fondation

Le Conseil a tenu trois séances en 2022, soit les 2 février, 29 mai et 2 décembre 2022. La séance du 2 février s'est tenue par vidéoconférence (ZOOM) et les deux autres en personnes.

Les discussions et négociations entre l'UNIGE et la FRM ont abouti à une convention réglant les relations UNIGE/FRM signée par les deux parties fin 2021. Dans ce cadre, la FRM a fait appel à un spécialiste pour l'aider, et un mandat dans ce sens a été confié à M. Sella de la fiduciaire FIEF.

Les travaux ont abouti à une série de nouveaux référentiels pour la FRM, à savoir :

- Une nouvelle comptabilité selon le référentiel RPC
- Une nouvelle fiduciaire (HLSP) comme réviseur, passant par ailleurs d'une révision restreinte à une révision ordinaire
- Une mise en place d'un SCI (Système de Contrôle Interne) en lien avec la révision
- Une mise-à-jour du Registre du Commerce

et par la signature d'une convention UNIGE/FRM avec un plan financier quadriennal 2022-2025 incluant :

- L'élaboration d'un budget 2021 selon le principe du Budget Base 0, en identifiant les travaux d'entretiens courants, les travaux d'entretiens lourds et l'entretien du matériel, respectivement l'achat de nouveaux matériels.
- L'élaboration d'un Plan financier à 4 ans selon des modalités fournies par l'UNIGE
- La formalisation d'une convention qui règle le tout entre l'UNIGE et la FRM.
- L'intégration des grands travaux dans la convention et dans le plan financier.
- Les liquidités thésaurisées par le passé par la FRM restent propriété de la FRM

_

La convention susmentionnée a été formellement acceptée par le Conseil dans sa séance du 2 février 2022. Par ailleurs, vu les discussions en cours, le budget 2021 n'ayant pas pu être présenté au Conseil fin 2020 ni en 2021, les comptes 2021 ont été présentés au Conseil en février 2022 et acceptés par le Conseil lors de la séance du 2 février 2022.

Le budget 2022 basé sur le plan financier quadriennal UNIGE/FRM a été également accepté lors de cette séance du 2 février 2022- Le Système de Contrôle Interne et son Règlement des Signatures (SCI) a été accepté lors de la séance du 29 juin 2022 du Conseil.

Poste d'administrateur/trice

La recherche d'une personne pouvant occuper ce poste à environ 30% par ailleurs fractionné dans la semaine s'est soldée par un échec à ce stade. Il a donc été décidé de déléguer temporairement ce travail à la fiduciaire FIEF et d'évaluer après 6 mois la quantité exacte de temps requis ainsi que les coûts d'une telle sous-traitance. Une décision devrait être prise pour la suite dans le courant 2023.

Composition du Conseil et du Bureau

Monsieur François Jornayvaz ayant finalement décliné la proposition du Décanat de la Faculté de Médecine approuvée par le Conseil de devenir membre dudit Conseil, Le décanat a proposé la désignation de Madame Petra Hüppi à cette fonction. Cette proposition a été acceptée par le Conseil.

Madame Monica Gotta ayant démissionné, un(e) deuxième représentant(e) de la Faculté de Médecine doit encore être proposé(e) au Conseil.

Le Bureau du Conseil

Le Bureau s'est réuni formellement à deux reprises en 2021 : le 25 mai et le 2 septembre. Ces réunions ont permis de suivre l'évolution des discussions avec l'UNIGE ainsi que de traiter la question de la plainte déposée par un voisin au sujet du système de ventilation temporaire présent sur le toit du bâtiment. La Fondation a également été mise en demeure de modifier l'emplacement de ce système de ventilation. Dans les deux cas la Fondation est défendue par Maître Bellanger pour défendre ses intérêts.

Grands travaux

Les projets de travaux de rénovation ont progressé en suivant le principe du phasage des travaux en deux étapes. La demande de permis de construire a été déposée en février 2022. Le dossier suit son cours et devrait aboutir au début 2023. La première étape (sécurisation, ventilation,...) devrait ainsi débuter au printemps 2023 ce qui permettra de résoudre les problèmes liés à l'installation temporaire du système de ventilation en toiture (voir(e) plus haut).

Le financement de ces travaux devient cependant problématique vu qu'une première estimation mentionne des montants de 2Mios pour la première étape et de 9 Mios pour la deuxième. La Fondation pourra assumer le financement de l'étape 1 par ses fonds propres ou en contractant un prêt hypothécaire (ou les deux) mais devra trouver une solution pour le financement de l'étape 2. Des discussions doivent s'engager avec le rectorat de l'UNIGE dans ce cadre. Une solution pourrait venir d'une aide de la Fondation Wilsdorf via l'UNIGE.

Bâtiment

Les systèmes de refroidissement de nos deux chambres froides à 4°C situées aux 3ème et 4ème étages, ont été modernisés. Ces 2 chambres ne consommeront plus l'eau courante pour refroidir.

La société Boehringer Ingelheim (Amal Therapeutics) a installé des serrures électroniques fonctionnant avec des badges nominatifs sur l'ensemble des portes d'accès de leurs laboratoires et bureaux du 2ème étage.

La FRM a rajouté le système mécanique sur tous de ces accès, dont l'ouverture est actionnée avec une seule clé pour la totalité des portes de 2ème.

Le local 217 au 2^{ème} a été modifié afin d'y installer une armoire ventilée et compartimentée pour l'ensemble de produits chimiques et inflammables d'étage.

Avec l'accord des groupes de Cardiologie et des Maladies osseuses, le système Viva-CT (scanner médical pour les souris) a été réinstallé du 3ème au 4ème étage, et le local 303A au 3ème a été transformé en un grand bureau qui accueillie pour le moment 5 assistants-étudiants des différents groupes du 3ème.

Selon la demande du groupe de pédiatrie, le bureau 320 a été modifié et isolé afin d'installer l'ICONEUS. En effet son installation précédente au sous-sol dans le local de compartiment des rats (S04) provoquait un stress aux souris!

Après le départ de la Dr. Pastor en novembre 2022 et avec l'accord de la Faculté de Médecine, le bureau 302 (une fois rénové) a été attribué au prof. Philippe Millet du département de Psychiatrie. En conséquence le bureau 120 du 1^{er} étage a été libéré et loué à la société Boehringer Ingelheim pour un montant de 12000 Fr. annuel.

Le départ du groupe d'Onco-pédiaterie du prof. Marc Ansari dau 5ème étage vers CMU a été effectué en prévision des travaux d'installation du monobloc de ventilation courant 2023 sur cet étage. La totalité des installations et du mobilier des laboratoires et une grande partie des bureaux ont été évacués et stockés au sous-sol.

L'ensemble d'accès des différents laboratoires et des bureaux ont été révisés et des fenêtres en verre ont été installées sur les mêmes accès. Les résines du sol de différents locaux au sous-sol ont été rénovées.

Jean-Louis Carpentier
Président

Karl Heinz Krause Membre du bureau